



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ANIMATION U11/U13 F/G et U15 F

PROCÈS VERBAL N° 02 – SAISON 2025/2026

Réunion du :	17/10/2025
Présidence :	M.VIAU Benoit.
Présent(s) :	MM. CHOUTEAU Jean Jacques, MORICEAU Valentin, LETHEUIL Julien, PRAIZELIN Jacques et VIAU Benoit.
Excusé(e)s :	MM.BERTHAUD Anthony, MM. BLOT Ludovic, CAILLEAU Nathan, COURAUD Clément et Mme PALLUET Mélanie
Invité(e)s :	Mme CHIRON Alexandra, PERRINET Elodie et M. PIGEAU Henri.
Assiste :	

1 Bilan Critérium Phase 1

Le bilan de la première phase sera réalisé lors de la réunion de commission du mardi 4 novembre.

2. Critérium Phase 2

La deuxième phase débute le 08 novembre et se termine le 06 décembre.

- **Vérification et pointage des engagements reçus des clubs** (date limite fixée au dimanche 5 octobre).
- **Lecture des mails reçus des clubs** : La commission a examiné et traité les mails envoyés par les clubs et leur a apporté une réponse. Elle constate que, pour cette deuxième phase, le nombre de demandes de modifications, corrections ou d'ajouts d'engagements hors délais est plus conséquent.
Dans la mesure du possible, la commission a répondu favorablement à ces différentes demandes. Néanmoins, elle souhaite rappeler l'importance de bien vérifier les engagements afin d'éviter ce genre de situation. Dorénavant, les demandes faites hors délais ne seront plus prises en compte.

La commission regrette l'oubli d'engagement de plusieurs clubs, dont certains ont été relancés à plusieurs reprises. Afin de ne pas pénaliser les enfants, elle a procédé à l'engagement de certaines équipes au même niveau que pour la première phase.

La commission rappelle que les dates d'engagement doivent

impérativement être respectées.

Elles sont communiquées à l'avance et des relances sont systématiquement envoyées.

- **Ci-dessous la répartition des engagements :**

- 13 équipes U11 F
- 268 équipes U11 G
- 271 équipes U13 G
- 33 équipes U13 F
- 38 équipes U15 F

- **Conception des calendriers U13 G, U13 F et U15 F.**

- **Prise en compte des desiderata :** Afin de mieux prendre en compte les desiderata des clubs, la commission tente depuis le début de cette saison de mettre en place une procédure simplifiée. Pour ce faire, une feuille a été créée afin de recenser, dans un même document, les demandes de chaque club. Une communication a été faite par mail et lors des réunions. Seules les feuilles ont été prises en compte.

Cependant, la commission constate une certaine confusion chez certains clubs : la feuille ne constitue pas un engagement en tant que tel et ne dispense pas de formuler ses engagements directement sur Footclubs.

Compte tenu des problèmes de remontées, la commission réfléchit à un nouveau système pour la phase 3. Elle envisage de mettre en place un formulaire type Google Forms à compléter pour transmettre les desiderata.

La commission a étudié les demandes d'horaires formulées par plusieurs clubs. Elle tient à rappeler qu'en U13 F/G et U15 F, l'horaire officiel automatiquement paramétré dans le logiciel est 13h00, mais qu'il est également possible de jouer à 15h00.

Si les clubs souhaitent accueillir à un horaire compris entre 13h00 et 15h00 voire entre 12h00 et 15h00, ils doivent formuler une demande motivée lors de l'envoi des engagements.

Dans ce cadre, la commission a validé la majorité des horaires situés dans cette plage.

La commission a également reçu et examiné des demandes pour jouer à des horaires le matin, avant 13h00 :

Elle a refusé les demandes trop tôt, rappelant que le créneau de 10h30 est réservé aux catégories U7, U9 et U11 F/G. Toutefois, pour des raisons organisationnelles, la commission a accordé exceptionnellement les créneaux de 12h00 et 12h30 à certains clubs. Les clubs concernés ont été informés par mail de cette proposition horaire particulière.

- **Composition des groupes U11 G, U13 G, U11 F, U13 F et U15F.**

- **Occupation des terrains pour les U11 F et G.**

3. Festival Départemental U13 F/G

La commission a examiné la candidature d'un club pour l'accueil.

Elle a transmis sa proposition au CODIR, qui l'a validée. Le club concerné sera prochainement contacté.

4. Questions diverses

RAS

Prochaine réunion :

- *Mardi 04 novembre 2025 : plénière à 19h00,*

Le Président	La Secrétaire
M.VIAU Benoit	Mme PERRINET Elodie